

Bureau syndical du 15/05/2024

Procès-Verbal

Étaient présents : Dominique COMBAZ, Marc GAUTIER, Gentil Pascal, Alain PERROT, Jean-Louis REYNAUD

Étaient excusés : Daniel BATON, Williams DUFOUR, Freddy REY

Étaient absents : -

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA REUNION

Didier GIRARD, directeur des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative, Sophie Michon, chargée de mission GEMA et animatrice contrat de bassin

Secrétaire de séance : Alain Perrot.

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 06/03/2024
- 2) Préparation du Comité de rivière du jeudi 23 mai 2024
- 3) Délibérations :
 - Etude d'opportunité d'un SAGE
 - Demande de subvention dans le cadre de l'avenant n°1 au PEP GATB
 - Programme de gestion de la ripisylve et des berges du bassin versant d'Aiguebelette 2024 et 2025
 - Programme de gestion de la ripisylve 2024/2025 : Entretien des berges - Gestion des EEE - Année 3
 - Actions de communication et sensibilisation 2024
- 4) Préparation du Conseil Syndical du 12/06/2024 :
 - Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 20/03/2024
 - Présentation du rapport d'activité 2023
 - Délibérations :
 - Suppression de poste chargé poste communication à mi-temps
 - Avenant convention d'application et de financement CCLA 2023
 - Rapport d'activité
 - Chèques vacances COS 38
 - Création poste chargé de mission eau et participation citoyenne
 - Servitude utilité publique MAPTAM la broue
 - Bilan évaluation contrat de bassin
 - Diagnostic bilan ripisylve et invasives
 - Amélioration des connaissances sur les ZH d'altitude
 - Demande de financement axe I.8 élaboration d'ACB/AMC et I.9 élaboration du dossier PAPI
 - Divers : prochaines dates

5) Divers :

- Etude stratégique foncière
- Etude stratégique communication
- Rapport d'activité 2023
- Espace scénographique
- Prochaines dates

Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 06/03/2024 :

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

Le Bureau Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité

Préparation du comité de rivière du jeudi 23 mai 2024

Sophie Michon rappelle que le comité de rivière aura lieu le jeudi 23/05/2024 à partir de 9h00 à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. L'ordre du jour prévu est le suivant :

- Etat d'avancement des actions du contrat de bassin
- Etat d'avancement de l'étude stratégique de la ressource en eau
- Etat d'avancement du PEP
- Présentation de la stratégie de communication, du nouveau site internet et de l'exposition itinérante
- Divers : consultation technique SDAGE

Volets	Contrat GABT 2022-2024		Bilan au 03/05/2024			
	Montant prévu	montant aide AE prévisionnelle	Montant déposé AE	Montant retenu AE	Taux de réalisation montant déposé	Taux de réalisation montant retenu
A : Amélioration de la qualité des eaux						
A1	252 240,00	92 320	182 331 €	157 331 €	72,28%	62,37%
A2	9 942 320,00	2 264 625	6 196 256 €	4 043 692 €	62,32%	40,67%
A3	922 300,00	312 305	576 116 €	326 720 €	62,47%	35,42%
B1 : Préservation et restauration des fonctionnalités des cours d'eau et milieux aquatiques						
B1.1	3 063 300,00	1 601 050 €	234 245 €	162 746 €	7,65%	5,31%
B1.2	1 139 990,00	575 795 €	139 190 €	479 190 €	12,21%	42,03%
B1.3	535 637,00	273 840 €	193 998 €	193 998 €	36,22%	36,22%
B1.4	897 870,00	289 361 €	641 570 €	409 570 €	71,45%	45,62%
B2 : Gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique						
B2.1	1 128 750 €	670 575 €	1 322 670 €	1 322 670 €	117,18%	117,18%
B2.2	8 754 500 €	1 164 972 €	4 207 946 €	2 193 191 €	48,07%	25,05%
B2.3	1 840 500 €	- €	0 €	0 €	0,00%	0,00%
C : Animation et coordination de la démarche						
C1	708 000 €	472 750 €	400 349 €	358 383 €	56,55%	50,62%
C2	346 600 €	204 675 €	169 430 €	221 213 €	48,88%	63,82%
Total	29 532 007 €	6 977 853 €	14 264 101 €	9 868 704 €	48,30%	33,42%

Sophie Michon demande aux membres du bureau s'ils souhaitent intervenir lors de ce comité.

- ✚ Alain Perrot indique qu'il prendra la parole pour expliquer les actions qui ont été réalisées sur sa commune.

Délibérations

- **Etude d'opportunité d'un SAGE :** Didier Girard indique que le bassin versant du Guiers est un territoire identifié dans le SDAGE 2022-2027 comme bassin sur lequel des actions de préservation de l'équilibre quantitatif des masses d'eau superficielles sont nécessaires pour l'atteinte du bon état.

La connaissance des nappes, en particulier au niveau des principales plaines alluviales du bassin versant est très peu documentée, ce qui limite la connaissance de la ressource souterraine (sens des écoulements, vitesse des eaux, interaction avec le milieu superficiel...).

Le SIAGA a lancé début 2023, l'Etude Ressource en eau dans un contexte de changement climatique, qui devrait aboutir à l'élaboration d'un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau). Le PTGE pourrait alors être intégré au volet du SAGE relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau.

Didier Girard précise que cette étude permettra de :

- Evaluer la pertinence de mettre en place un outil de gestion tel que le SAGE sur le territoire, auprès des différents partenaires techniques, institutionnels et financier ;
- Recueillir l'opinion, la volonté des parties concernées en identifiant les questionnements, préoccupations, et craintes lors d'ateliers d'échange ;
- Evaluer la maturité du territoire vis-à-vis de la mise en place éventuelle d'un SAGE.

Son montant estimatif est de 60 000 € TTC et propose de solliciter les aides des financeurs les plus élevées possibles et demande l'autorisation de démarrer l'opération avant l'octroi des subventions.

- ✚ Dominique Combaz demande ce que signifie les initiales SAGE et qu'elle est la différence avec un SDAGE. Jean-Louis Reynaud répond que la signification est Schéma d'Aménagement de la Gestion des Eaux et qu'un SDAGE s'inscrit dans un cadre plus général, le SAGE s'inscrit dans un secteur plus restreint. Sophie Michon précise qu'un SAGE est réglementaire et non de la concertation.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

- **Demande de subvention dans le cadre de l'avenant n°1 au PEP GATB :** Didier Girard indique que l'avenant n°1 au Programme d'Etudes Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PEP au PAPI) s'inscrit dans la continuité du programme initial par délibération CS 2024-09 en date du 07/02/2024. Il indique également que le dossier de demande d'avenant au Programme d'Etudes Préalables au PAPI a été déposé pour instruction aux services de l'Etat et propose de solliciter les aides des financeurs pour les actions incluses dans l'avenant n°1 au PEP, selon les montants indiqués dans les fiches actions individuelles respectives à ces actions, comme suit :

V4 30/01/2024	Budget initial	Budget après avenant	Évolution du budget	%
Axe 0	180 000 €	262 111 €	82 111 €	45,6
Axe 1	820 860 €	874 883 €	54 023 €	6,6
Axe 2	74 520 €	101 335 €	26 815 €	36
Axe 3	18 480 €	18 480 €	0 €	0,0
Axe 4	10 380 €	20 760 €	10 380 €	100,0
Axe 5	29 400 €	58 800 €	29 400 €	100,0
Axe 6	110 640 €	110 640 €	0 €	0,0
Axe 7	42 360 €	42 360 €	0 €	0,0
TOTAL	1 286 640 €	1 489 369 €	202 729 €	15,8

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

- **Programme de gestion de la ripisylve et des berges du bassin versant d'Aiguebelette :** Didier Girard rappelle que dans le cadre de l'Item 2 de la GEMAPI, il est prévu que l'entretien des cours d'eau ou canal a pour objectif de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou à son bon potentiel écologique, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (article L211-7 du code de l'environnement) ; Il rappelle également que cette compétence est déléguée au SIAGA par la CCLA sur le sous-bassin versant d'Aiguebelette et que le SIAGA a lancé un plan de gestion d'entretien et de restauration de la ripisylve sur le sous-bassin versant d'Aiguebelette afin de prioriser et de chiffrer les futurs travaux d'entretien des berges et des cours d'eau selon l'intérêt général. Cette action d'entretien est inscrite au contrat de bassin Guiers Aiguebelette Bièvre Truison 2022-2024 sous la référence B1.4.3. Il indique que la délibération n°CS-2023-20 reconduit la délégation de la compétence GEMAPI de la CCLA au SIAGA jusqu'en 2026. Pour les années 2024 et 2025, le montant estimatif est de 20 000 € HT (24 000 € TTC) et sera financé à 30% par l'Agence de l'eau et 70% par la CCLA.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

- **Demande de financement : programme de gestion de la ripisylve 2024/2025 : Entretien des berges - Gestion des EEE - Année 3 :** Didier Girard rappelle que le plan pluriannuel de gestion de la ripisylve a débuté en 2022 et est prévu pour une durée de 3 ans. Le programme 2024/2025 de gestion de la ripisylve du bassin versant du Guiers a été estimé à 159 000 €HT, répartis à 60% en Isère (95 400 €) et 40% en Savoie (63 600 €) et la réalisation de ce programme est prévue sur la période allant d'octobre 2024 à décembre 2025. Ce programme comprend :
- Entretien et restauration de la végétation de berge 100 000€ ;
 - Valorisation et plantations d'essences autochtones (Peupliers noirs, saules) 22 000€ ;
 - Arrachage précoce des massifs de Renouées du Japon 20 000€ ;
 - Expérimentation Renouées par traitement manuel et éco-pâturage 17 000€.

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

- **Actions de communication et sensibilisation 2024 :** Didier Girard indique la volonté du syndicat de poursuivre les actions de communication et de sensibilisation prévues au contrat de bassin Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truison et notamment les actions C-2-2 « Actions de communication » et C-2-1 « Animations pédagogiques Guiers – Aiguebelette-Truison-Bièvre ». Il indique que le montant estimatif l'opération est de 37 640 €TTC et peut être financé à 70% par l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ; Il comprend pour l'année 2024 :
- L'élaboration de newsletters (lettres d'information informatiques) : 1080 € ;
 - La réalisation de vidéos thématiques : 6000 € ;
 - L'animation et la communication-sensibilisation-mobilisation des acteurs Missions et animation communication : 30 560 €

Le Bureau Syndical vote à l'unanimité la demande de financement et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires

1. Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 20/03/2024

2. Présentation du rapport d'activité 2023

3. Délibérations :

- Suppression de poste chargé poste communication à mi-temps
- Avenant convention d'application et de financement CCLA 2023
- Rapport d'activité
- Chèques vacances COS 38 :

✚ Marc Gautier demande que, lors du Conseil Syndical, il soit précisé les modalités de ces chèques vacances. Sabine Gandy lui indique que le montant proposé est de 100 € et est proposé dans l'amélioration du pouvoir d'achat des agents. Il est donc proposé à l'ensemble des agents et est financé par le SIAGA.

- Création poste chargé de mission eau et participation citoyenne :

✚ Pascal Gentil demande si nous trouverons facilement un agent pour un poste à 20%. Didier Girard répond qu'une personne en complément d'un autre temps de travail peut être intéressée.

- Servitude utilité publique MAPTAM la Broue :

✚ Didier Girard précise que deux propriétaires riverains n'ont pas donné leur accord pour conventionner, par conséquent, nous devons mettre en œuvre une SUP.

- Bilan évaluation contrat de bassin
- Diagnostic bilan ripisylve et invasives
- Amélioration des connaissances sur les zones humides d'altitude :

✚ Sophie Michon précise qu'il convient de conventionner avec les CEN Isère et Savoie pour réaliser des inventaires.

- Demande de financement Axe I.8 élaboration d'ACB/AMC et I.9 élaboration du dossier PAPI

4. Divers : prochaines dates...

Divers :

- **Etude stratégique foncière : Avril-mai :** Sophie Michon indique que l'étude se poursuit en avril/mai avec la phase 2 qui est la localisation de l'intervention foncière. Puis sur mai-juin se tiendra le CoPil de validation de cette phase 2 et l'engagement de la phase 3 qui sera le diagnostic foncier. Ensuite sur septembre 2024 se sera l'engagement de la phase 4 correspondant à la définition des objectifs sur les sites et les modes d'intervention. L'étude se terminera donc fin d'année 2024.
- **Etude de stratégie de communication :** Didier Girard indique que dans le cadre de cette étude, il est réalisé deux livrets :

1. Livret Ambitions et orientations qui comprend :

- Bilan des précédentes stratégies
- Enseignements de l'écoute

- o Stratégie de communication
 - o Recommandations (nom et logo, actions recommandées, coopération, ...)
 - o Enjeux transversaux et par thème
2. Livret Boîte à outils qui comprend :
- o Les éléments de langage
 - o L'optimisation de la production et la diffusion des contenus
 - o Les objectifs de communication par thèmes
 - o Le plan de communication
 - o Les pistes de mobilisation des élus syndicaux

Puis il indique qu'en juin aura lieu une réunion technique avec les services communication pour une collaboration sur les sujets communs, et en septembre, un accompagnement et la mise en place d'une méthodologie de travail pour faire évoluer la stratégie de communication

- **Rapport d'activité 2023** : Didier Girard indique que nous travaillons sur le rapport d'activité 2023 qui comprendra plus de détails sur le syndicat et ses missions, un focus sur les 30 ans, plus de pédagogie et d'informations sur les différentes actions avec la mise en avant des objectifs, et un format plus moderne avec la charte graphique renouvelée et l'intégration de QR code.
- **Espace scénographique** : Suite aux échanges avec l'office du tourisme des Echelles concernant les modifications de l'espace scénographique, il a été proposé :
 - Le réagencement de l'espace scénographique dans les 2 alcôves : le mobilier et la majorité des équipements seront réinstallés dans les 2 alcôves avant la haute saison 2024.
 - La réactualisation du livret de découverte réalisée par l'OT en partenariat avec le SIAGA, et le livret de visites avec jeux et sensibilisation.
 - Revoir l'agencement de l'alcôve « Montagne » et de la signalétique : il n'y aura pas de changement dans cette alcôve : seulement les films qui changent et la carte qui sera déplacée. Il est précisé qu'un besoin de formation du personnel de l'OT sur la carte est nécessaire ainsi qu'une affiche explicative.
- ✚ Marc Gautier précise que ces deux alcoves sont ouvertes sur le passage donc le Siaga sera plus visible.
- ✚ Jean-Louis Reynaud précise que l'aménagement est à la charge de l'Office de Tourisme et qu'il le réalise en interne.
- ✚ Jean-Louis Reynaud indique qu'il conviendra de faire une délibération d'avenant à la convention

Divers :

- Sabine Gandy indique les prochaines dates :
 - 23/05/2024 Comité de rivière : 9h30 -12h00 à 4C
 - 12/06/2024 Formation IRMA Piloter une cellule de crise 9h00-17h00 à CCVG
 - 12/06/2024 Conseil syndical 18h00 salle réunion SIEGA
 - 15/06/2024 module 5 de l'école de l'eau "Naturalité des cours d'eau de Chartreuse »
 - 17 au 19 juin « 10 ans rivière sauvage »
 - 20/06/2024 COPIL ressource en eau 9h00-12h00 à CCVG
- Didier Girard indique que la rencontre avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a été constructive sur les contrats eau et climat et a réuni les acteurs clés du domaine de l'eau en présence de Nicolas Alban, Directeur de la délégation de Lyon. Ce moment d'échanges d'idées et de solutions pour une gestion plus durable des ressources en eau du territoire afin de faire avancer ensemble la cause de la préservation de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.
- ✚ Jean-Louis Reynaud indique que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a retenu le Siaga comme collectivité teste pour le contrat à venir eau et climat.
- ✚ Didier Girard précise que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse préconise l'embauche d'agents, comme un agent animateur (trice) de contrat. Et il indique qu'il faudra

se renseigner juridiquement sur la possibilité de conventionner avec les syndicats du petit cycle de l'eau afin qu'ils participent financièrement à ce poste.

- L'école de l'eau permet de former nos futurs ambassadeurs de l'eau sur le thème fascinant de l'eau en tant qu'habitat. Elle est organisée par les amis du Parc de Chartreuse et l'Edytem et est financée par l'agence de l'eau dans le cadre du contrat de bassin.
Le prochain module « Naturalité des cours d'eau de Chartreuse » qui se déroulera samedi 15 juin à St Pierre de Chartreuse,
 - ✚ Didier Girard suggère d'associer des représentants « ambassadeurs » au comité de rivière et CoPil Ressource en eau.
 - ✚ Alain Perrot pense que c'est une bonne idée
 - ✚ Marc Gautier précise qu'il faudra en limiter le nombre
 - ✚ Pascal Gentil qui a participé à l'atelier indique que ce sont des personnes sensibles au sujet et très investit.

L'ordre du jour ayant été complétement examiné, la séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance
Alain PERROT



Le 15/05/2024

Le Président
Jean-Louis REYNAUD

